

# Deux voies linguistiques

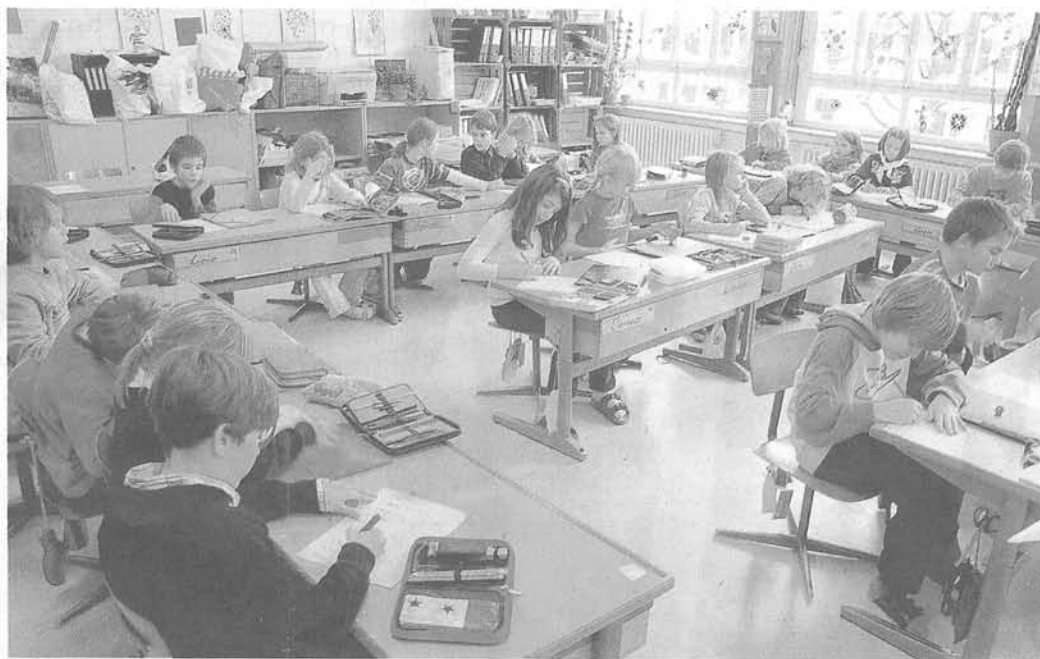
Le Land de Bade-Wurtemberg et les cantons suisses situés le long de la frontière linguistique franco-alémanique ont amorcé deux réformes similaires visant à privilégier l'enseignement du français dans les écoles. Une décision de justice a mis fin au projet badois, tandis que la version suisse est plus que jamais sur les rails dans certains cantons.

■ En Allemagne, la suprématie de l'anglais dans le système scolaire inquiète, car elle est en nette opposition avec l'idéal européen de pluralité. Pourtant, le français perd chaque jour du terrain, même en zone frontalière, et ce malgré les efforts entrepris en matière de rapprochement culturel et politique.

Pour pallier cette évolution et profiter de la proximité immédiate de la France, le ministère de l'Education du Land imagine, il y a quelques années, un concept rendant l'enseignement du français obligatoire en primaire dès 2004, puis dans les Gymnasien (collèges/lycées) à partir de 2007 et ce, dans tout le Rhin supérieur. Mais cette vision cohérente se transforme en piège politique. Conduisant à la décision du tribunal administratif de Mannheim qui rejette le projet, l'été dernier.

## **Le Land fait de l'enseignement du français une question de principe**

L'opposition farouche au concept semble moins due au français en lui-même qu'au caractère obligatoire du projet, à la précipitation de sa mise en œuvre et au manque de concertation avec les acteurs impliqués. Les liens tissés dans le cadre du programme antérieur de découverte de la langue «*Lerne die Sprache des Nachbarn*» (*Apprendre la langue du voisin*) ne suffisent pas à faire passer une obligation soudain imposée et systématique. Nombre d'instituteurs, n'ayant pas appris le français auparavant, doivent «se mettre à niveau» en seulement



Mauro Widmer enseigne à ses jeunes élèves bâlois le français depuis quatre ans. (Photo DNA - M.H.)

deux semaines de formation intensive. Une préparation aléatoire n'autorisant guère un enseignement performant.

La grogne est alors relayée par l'inquiétude des parents qui craignent de voir leur progéniture désavantagée par rapport aux régions, où l'anglais domine. Sourd à toute concertation, le Land poursuit son dessein jusqu'à l'arbitrage du tribunal. L'enseignement du français devenant une question de principe dans un affrontement où les opposants jouent sur tous les registres, émotionnels, juridiques et politiques.

L'engagement persistant des autorités en faveur du français a certes mis en évidence le déséquilibre existant entre les langues, mais a également révélé la distance entre certaines notions des Eudistricts et les attentes

pragmatiques de la population. L'enseignement du français n'en sort malheureusement pas fortifié.

## **En Suisse, laisser le temps au temps**

Côté suisse, la démarche a été semblable avec une volonté politique affichée dans de nombreux cantons de privilégier le français et l'enseigner dès la 3<sup>e</sup> année de scolarité. Mais, contrairement à la mobilisation des professeurs et des parents en Allemagne, la décision semble faire consensus dans les cantons qui l'ont adoptée. Certes, la plupart d'entre eux sont, soit des cantons bilingues (Berne, Fribourg, Valais), soit des cantons frontaliers de la France (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure), mais la principale raison de ce succès helvétique réside sans doute

dans la concertation en amont et le temps laissé au projet pour mûrir. Et la réforme s'inscrit dans un vaste contexte de réorganisation de l'enseignement des langues dans les écoles suisses. A l'horizon 2012, les élèves des écoles primaires apprendront une première langue «étrangère» dès leur 3<sup>e</sup> année de scolarité, et une seconde langue «nationale» à l'entame de leur 5<sup>e</sup> année, à partir de 2013.

Si certains cantons de Suisse centrale ou orientale ont choisi de donner la priorité à l'anglais (Zürich notamment), les dirigeants des cantons francophones, bilingues et frontaliers avec la France ont clairement donné la priorité au français.

Pourtant, à Bâle par exemple, tout n'allait pas de soi au départ: l'industrie chimique et pharmaceutique a notam-

ment fait pression pour l'anglais. «*Mais notre agglomération est trinationale et bilingue: si l'économie internationale pratique l'anglais, c'est le français qui est utilisé au quotidien dans les commerces et les services à la personne*», nuance Victor Saudan, responsable de l'enseignement des langues au canton de Bâle-Ville.

---

**Né en 1990,  
approuvé en 2006**

---

Même écho sur le terrain: Mauro Widmer, enseignant à

Bâle, a initié depuis quatre ans des échanges avec une école française à Huningue, et permet à ses élèves d'apprendre la langue de leurs correspondants à travers des leçons et des rencontres. «*Et les parents ont beaucoup apprécié l'ouverture sur le monde et la soif de savoir insufflées à leurs enfants*», explique-t-il en présentant une bataille navale qui a permis à ses élèves de découvrir les chiffres et les lettres en français.

Né dans les années 1990, le projet a été approuvé par les élus bâlois en septembre

2006, après une longue phase de concertation et d'échanges avec les enseignants et les parents d'élèves, et sera appliqué dans les écoles à la rentrée scolaire 2011-2012. Entre-temps, du matériel pédagogique est élaboré et les enseignants sont formés, afin qu'ils aient un niveau suffisant en français pour enseigner la matière. Dans cette perspective, les formations dispensées dans les IUFM des cantons concernés seront également remises à plat.

## Bade-Wurtemberg / Avec la filière AbiBac

# Le français malgré tout

■ **80% des élèves allemands apprennent l'anglais et seulement un sur cinq opte pour le français en première langue (tendance décroissante). Une filière bilingue avec un «AbiBac» à la clef fait partie des stratégies imaginées pour redynamiser l'enseignement du français. L'engagement des professeurs et la volonté politique binationale y jouent un rôle crucial.**

Fixée en 1994 par un accord franco-allemand, la filière bilingue s'appuie sur le jumelage d'établissements français et allemands et sur l'enseignement intensif de la langue du partenaire. Selon le ministère de l'Éducation nationale français, le dispositif était composé début 2007 de 51 lycées en France, face à 5 établissements français (du réseau des établissements français en Allemagne) et 43 allemands en Allemagne. Dont quatorze dans le Bade-Wurtemberg et neuf dans le Rhin supérieur. Une

concentration régionale qui n'a rien d'anodin puisque l'enseignement du français en primaire y est obligatoire depuis 2004.

### Flexibilité du choix

L'option bilingue est choisie à l'entrée au collège et peut être reconsidérée tous les deux ans. L'enseignement en français de la géographie, l'histoire puis l'éducation civique y est introduit progressivement. L'AbiBac, reconnu par les deux pays, équivaut aux examens nationaux; il réclame cependant une épreuve écrite en histoire, inexistante dans les filières traditionnelles allemandes. «*Ce qui fait hésiter*, reconnaît Ingeborg Kraus, la proviseur du Fichte-Gymnasium de Karlsruhe, qui compte 400 élèves inscrits en bilingue. *Ceux qui optent finalement pour l'Abitur (diplôme allemand) disposent néanmoins d'un solide bagage linguistique*».

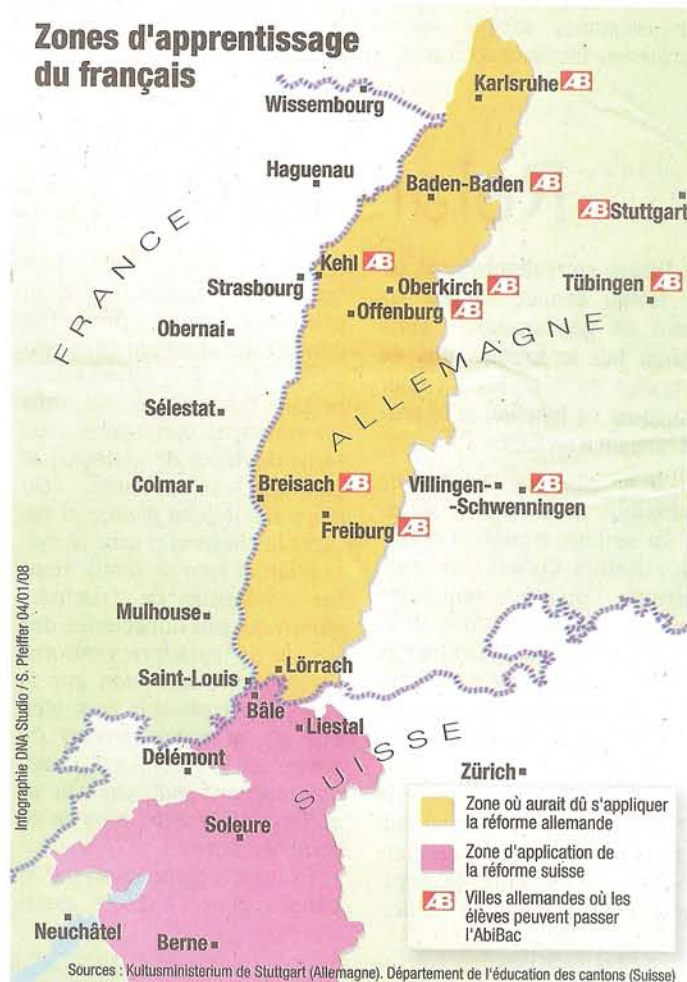
Selon elle, 60% des élèves inscrits iront jusqu'à l'Abi-

Bac: dans son lycée, le nombre de bacheliers a doublé en trois ans (23 en 2007) et à Ofenbourg, il a triplé en six ans (17 en 2007). Des chiffres modestes mais une évolution éventuellement prometteuse. En effet, à Karlsruhe, trois nouvelles classes bilingues ont été ouvertes pour la rentrée 2007/2008, contre deux habituellement: face au français obligatoire, beaucoup avaient opté pour une filière qui valorise l'apprentissage des langues.

A contrario, le rejet du tribunal hypothéquera-t-il l'avenir du projet bilingue? De plus, peu lucrative pour les maisons d'édition, la filière manque de matériel pédagogique adapté. Lacune que l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg(\*) entend combler en développant tout un éventail de documents appropriés. Un soutien capital pour une filière parfois obligée de justifier son existence.

(\*) *Centre franco-allemand de recherche et de documentation en sciences sociales*

## Zones d'apprentissage du français



### Interview

HELMUT RAU

## L'argument culturel

Helmut Rau est le ministre de l'Éducation du Land du Bade-Wurtemberg. Il répond aux questions des DNA.

**DNA:** Selon le jugement rendu le 23 juillet à Mannheim, le français ne sera pas la première langue obligatoire dans les 90 lycées des villes frontalières. Un tribunal administratif peut-il stopper un accord intergouvernemental à la suite d'une plainte de deux parents s'estimant lésés dans leurs droits fondamentaux ?

**Helmut Rau:** Il n'y a ni obligation légale, ni contrainte. Le tribunal administratif s'est prononcé et je dois accepter son jugement. Les parents d'élèves ont le droit de recourir aux tribunaux s'ils se sentent lésés.

**DNA:** Est-ce que le français sera au moins proposé comme alternative à l'anglais en tant que première langue dans les lycées ?

**HR:** Les lycées peuvent toujours proposer soit l'anglais, soit le français. Les nouvelles classes d'entrée dans les grands lycées (par exemple 5a et 5b) débiteront avec l'anglais, alors que d'autres (5c) apprendront, si les parents d'élèves le désirent, le français comme première langue étrangère. Ce choix reste possible jusqu'à la deuxième semaine de la nouvelle année scolaire.

**La langue du voisin: «Un pas vers le rapprochement»**

**DNA:** Au fond, les parents d'élèves, tout comme de nombreux élèves, ne préfèrent-ils pas l'anglais comme première langue étrangère parce qu'il nécessite moins d'efforts intellectuels ?

**HR:** Il n'est pas bon de spéculer sur les intentions des élèves et de leurs parents. Mais j'estime que les craintes des parents d'élèves étaient injustifiées.

**DNA:** Des parents d'élèves et même des enseignants ont affirmé que le français comme première langue retarderait les élèves dans leur future vie professionnelle...

**HR:** Le français n'aurait pas été instauré au détriment de l'anglais. J'entrevois plutôt des avantages pour les élèves. La France est notre plus important partenaire économique et cela pouvait générer un grand nombre de possibilités d'emplois.

**DNA:** Comment faut-il répondre à cette volonté des parents de transformer l'enseignement secondaire en une école professionnelle ?

**HR:** Il ne faut pas trop en demander aux parents d'élèves !

Nous vivons au bord du Rhin, dans une région frontalière, et j'ai toujours pensé qu'apprendre le français, c'est aussi un plaisir. Pour créer des ponts culturels, mieux connaître la langue du voisin est indispensable. En outre, je refuse de structurer l'école seulement dans un strict intérêt d'utilité. Pour moi, l'argument culturel est décisif. L'anglais ne doit pas devenir la langue "hégémoniale" de l'Europe unifiée. Parler la langue du voisin dans les régions frontalières, c'est un pas vers le rapprochement.

Propos recueillis par Richard E. Schneider